

ret de Marchenoir ; un corps prussien, parti de Bacon, a attaqué les positions françaises près de Saint-Laurent-des-Bois ; suit qu'il a été repoussé. Le lendemain, nos troupes ont pris l'offensive. Le général d'Aurelles de Paladines semble s'être proposé pour but d'exécuter autour d'Orléans un double mouvement tournant pour isoler dans cette ville le général de Thann.

« L'armée de Beaugency devait s'avancer vers Orléans ; mais pendant que l'aile droite s'arrêtait du côté des Ormes, le centre et l'aile gauche, pivotant sur la droite, semblent avoir eu pour instructions de se diriger par Gémigny, Saint-Péray, Boulay et Briey, à la rencontre du corps de cavalerie que le général Martin des Pallières établit à quelques lieues au-dessus d'Orléans, à Saint-Benoît-sur-Loire, devant amener vers Cercottes.

« Le combat s'est engagé le matin et a duré jusqu'à la nuit ; Bacon et Coulmiers ont été successivement occupés par nos troupes. Le général Chanzy s'est porté rapidement sur Gémigny où il a trouvé une résistance sérieuse ; pendant qu'il attaquait cette position, le général Royan, qui se trouvait à l'extrême gauche, marchait sur Saint-Péray-la-Colombe, dessinant ainsi le mouvement tournant qui était le but de toute la journée.

« Le général de Thann, prévenu à temps et comprenant le danger qu'il courrait donna l'ordre de l'évacuation et se retira avec toutes ses forces par les routes d'Artenay et de Patay. En même temps, de fortes colonnes ennemies, venues de la Beauce, arrêtaient à Saint-Péray la marche du général Royan. En vain, le général essaya de s'emparer de cette position et engagea avec l'ennemi un combat dans lequel notre artillerie a eu quelques pertes à subir. Craignant avec raison d'être attaqué par des forces supérieures, le général Royan s'est replié sur des points que nous n'avons pas à indiquer ; le général Chanzy s'est trouvé par suite, obligé d'abandonner l'attaque de Gémigny et de rétrograder aussitôt.

« Si le mouvement essayé par le général d'Aurelles ne s'est pas réalisé aussi complètement qu'on pouvait le désirer, il a eu, du moins, pour résultat de faire évacuer Orléans, dont il a lieu d'espérer que nous resterons désormais en possession.

« De son côté, le général Martin des Pallières s'était mis en marche ; suivant les dernières nouvelles, il aura atteint, entre Corcottes et Chevilly, une partie de l'arrière-garde du général de Thann, lui aurait infligé un échec et aurait fait un nombre assez considérable de prisonniers.

« A la suite de l'avantage obtenu par l'armée de la Loire, la compagnie d'Orléans a rétabli provisoirement la voie ferrée sur le viaduc de Beaugency, que les Prussiens, on se le rappelle, avaient fait sauter. Les trains, au moins pour le service de l'armée, peuvent donc circuler de Tours à Orléans.

« La mobile de la Sarthe, sauf le bataillon de Mamers, qui ne fait pas partie de l'armée de la Loire, a pris part aux combats, qui ont eu lieu au nord d'Orléans.

« C'est à Epieds, canton de Meung, à 20 kilomètres nord-ouest d'Orléans, que les mobiles du Mans ont donné pour la première fois.

« Toutes les informations qui nous arrivent, dit l'Union de la Sarthe, montrent qu'ils ont bien supporté ce premier baptême du feu.

« On cite parmi les blessés M. Avicé fils, qui aurait reçu une balle dans l'épaule ; M. David, fils d'un négociant du Mans, tué ; MM. de Montesson et de Jaigné, blessés ; ce dernier aurait reçu un coup de feu dans le bras au moment où, agitant son épée, il enlevait ses hommes.

« Une personne, qui revient du théâtre de ces combats, assure que l'armée, mobile aussi bien que la ligne, a retrouvé la bravoure habituelle des soldats français.

« On cite un régiment de chasseurs d'Afrique comme s'étant admirablement battu.

« Un bataillon de mobiles, dont nous ne savons pas le nom, cessant de faire le coup de feu contre les Prussiens, a chargé à la baïonnette avec une impétuosité remarquable, et, dans cette opération pleine d'entrain, a fait éprouver à l'ennemi des pertes très-sérieuses.

## INFORMATIONS ET NOUVELLES

### MINISTÈRE DES FINANCES

EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE DE 250 MILLIONS.

Les souscripteurs à l'emprunt de 250 millions sont prévenus que leurs souscriptions sont admises sans totalité et sans aucune réduction.

L'échange des récépissés de souscriptions contre les certificats provisoires d'obligations aura lieu très incessamment, et le public sera admis à acquitter les termes ultérieurs, soit à l'échéance, soit par anticipation, avec escompte à 4 pour 100 l'an.

De nombreux prisonniers prussiens, faits par l'armée de la Loire au combat de Marchenoir, sont attendus à Tours.

Un décret du gouvernement nomme chevalier de la Légion d'honneur M. Caillard Paul, capitaine au corps des volontaires de la Vendée, (colonel Cathelineau).

Une souscription qui vient de s'ouvrir à Amiens pour secourir les ouvriers sans travail, a déjà produit 130,000 francs.

Une correspondance de Versailles adressée au *Staatsanzeiger*, décrit une fête champêtre donnée par les officiers allemands, campés à Arnouville, dans le magnifique parc de M. le comte de Choiseul. Un théâtre avait été construit en plein air, et on y a joué une pièce contenant plusieurs allusions politiques à la guerre actuelle. Un des principaux personnages était Napoléon. La fête était charmante, dit le chroniqueur prussien. On applaudissait vivement les acteurs, et... lorsque soudain deux bombes lancées de Saint-Denis mirent en fuite la brillante société. Le *Staatsanzeiger* oublie de dire, rapporte un correspondant anglais, que deux dames et trois officiers ont été tués ou blessés. C'était une façon comme une autre pour les batteries françaises de terminer « cette agréable après-midi ».

On annonce que M. Flourens a été arrêté avant-hier pendant qu'il traversait une rue à Ménilmontant, sans y mettre de mystère, car il était en habit bourgeois et se croyait ainsi suffisamment déguisé pour ne pas être reconnu.

MM. Mottu, Millière et Peyrount ont aussi été arrêtés.

On annonce de Toulon la mise en liberté de M. Roques, président du tribunal civil de cette ville, qui après son arrestation, avait été transféré dans les prisons de Draguignan.

On annonce, la prochaine arrivée du général Cluseret à Saint-Etienne. Il est à la recherche d'une armée qui veuille bien accepter le secours de sa vaillante épée.

Le général Michel, nommé au commandement des forces de l'Est, au lieu du général Cambriels, est l'un des officiers supérieurs qui ont refusé de capituler à Sedan. Il s'est frayé un passage à travers les lignes prussiennes, à la tête de 2,000 cavaliers, et a réussi dans cette entreprise.

M. Crémieux est souffrant, dit-on.

La *Gazette de France* dit que des dépêches arrivées à Tours affirment que le maréchal Bazaine aurait déjeuné, il y a trois semaines, avec le prince Frédéric-Charles, et à la table de ce dernier. Le témoin oculaire, dont nous tairons le nom et la qualité, s'offre à l'attester.

Nous extrayons d'une lettre quelques détails sur les préparatifs militaires qui se font à Paris :

« L'armement qui nous manquait devient formidable. Tous les ateliers fondent des canons et fabriquent des fusils. Les livraisons commencent à se faire. Nous allons avoir plus de douze cents canons à très longue portée : 8 à 9,000 mètres et de fort calibre. Les rails d'acier des chemins de fer se transforment en chasses-pots ; cinquante mille de ces fusils doivent être livrés d'ici à huit jours. La poudre se fabrique dans des proportions immenses de même que les projectiles. De ce côté, nous ne manquons de rien.

« Pour faire des sorties, nous avons 70,000 hommes de troupes régulières, 90,000 mobiles pleins de courage et d'ardeur et 60,000 gardes nationaux sédentaires qui se sont engagés volontairement dans les bataillons mobilisés ; en tout 220,000 hommes animés d'une grande résolution et d'un esprit excellent. 250,000 gardes nationaux et plus de 40,000 artilleurs gardent nos remparts. »

« En ce qui concerne l'état des vivres, l'auteur de la lettre s'exprime comme suit :

« Nos provisions sont abondantes et nous les ménageons avec parcimonie. Nous sommes rationnés pour la viande fraîche à 60 grammes par jour et par personne. Cette nourriture est celle qui nous manquera d'ici à peu de temps, on s'en passera. Le pain, le vin et les salaisons sont assurés pour plus de trois mois. »

« Le directeur général des Télégraphes et des Postes est parti ce matin pour l'armée de la Loire, où il va inspecter l'un des corps de télégraphie militaire qu'il a organisés auprès de chacun de nos corps d'armée. M. Steenackers se fait accompagner par un certain nombre d'aérostats, munis de leurs ballons, qu'il compte employer à éclairer la marche de nos divisions. Télégraphe et aérostat se compléteront ainsi l'un par l'autre. C'est revenir aux bonnes pratiques de la guerre et à ces sages précautions qui ont tant secondé, dans cette triste campagne, les opérations de l'ennemi.

« On lit dans la *Chronique de Jersey* du 9 novembre :

« Des journaux ont envoyé à l'île de Jersey M. Rouher, le maréchal Lebœuf et M. Piétri. Or, M. Rouher n'a pas mis les pieds à Jersey. Il est en Angleterre à Richmond, Sussex. M. le maréchal Lebœuf, comme chacun sait aujourd'hui, était enfermé dans Metz. Quant à M. Piétri, il a accompagné l'ex-empereur à Wilhelmshöhe et les journaux ont publié plusieurs de ses lettres datées de cette endroit. Il eût été facile de vérifier ces faits et l'on se fût épargné ainsi des frais d'imagination.

« Une lettre de Nevers raconte que les armées prussiennes se font suivre et précéder par des enfants qui parlent l'allemand aussi bien que le français et leur servent d'espions.

Ces enfants vont d'un camp à l'autre, et rendent compte de ce qu'ils ont vu. Six drôles de cette espèce ont été arrêtés à Gien, et sont actuellement dans les prisons de Nevers.

Le *Courrier du Nord* reçoit les détails suivants au sujet de cinq paysans normands qui ont été fusillés par les Prussiens :

« Les gardes nationaux de Bazincourt et d'Eragny défendaient le passage de l'Épte, et bien qu'abandonnés à eux-mêmes, ils retardèrent quelque temps le mouvement tournant qui rendit l'ennemi maître de Gisors. Six autres, plus malheureux encore, tombèrent vivants au pouvoir de l'ennemi. On parvint à en sauver un en le faisant passer pour insensé, mais rien ne put soustraire les cinq autres, convaincus du crime d'avoir défendu leurs foyers sans uniforme.

« A toutes les instances, le prince Albrecht, commandant du corps d'occupation, répondit d'un ton doux qu'il lui était bien pénible de ne pouvoir satisfaire les personnes vénérables (textuel) qui intervenaient en faveur des coupables, mais qu'ils avaient été pris par des soldats qui n'étaient pas de son corps, et qu'il ne pouvait mettre obstacle au cours de la justice. »

« Chaque condamné a trois exécuteurs : deux tirent d'abord ensemble ; le dernier fait feu ensuite, en appuyant l'extrémité du canon de son arme sur le cœur de l'homme tombé mort ou mourant. L'un des fusillés de Saint-Germer était M. Lebrun, cultivateur, qui à lui seul avait, dit-on, abattu plusieurs ennemis, de véritables soldats et non des uhlands. Il avait survécu aux deux premiers coups, et fut encore la force d'écarter de sa poitrine l'arme du troisième bourreau.

« Un dernier détail, plus horrible encore peut-être : soit crainte, soit remords, l'autorité prussienne défendit expressément tout service à l'église, toute cérémonie funèbre, même l'inhumation dans le cimetière de la commune. Les morts ont dû être précipitamment enterrés çà et là par leurs femmes, avec leurs habits ensanglantés. »

Nouvel exemple des atrocités prussiennes :

« Pendant le siège de l'une de nos places, un coup de fusil partit d'un village voisin. Deux hommes soupçonnés furent saisis. Sur l'heure on les obligea à creuser eux-mêmes leur tombe ; puis cela fait, on les fusilla froidement. Ce n'est pas tout, les coups n'avaient pas complètement éteint la vie des pauvres victimes ; néanmoins, on eut le courage de les jeter dans la fosse creusée par leurs mains ; puis, comme la terre soulevait sous les convulsions de l'agonie, nos ennemis barbares poussèrent la cruauté jusqu'à faire piétiner sur la terre qui recouvrait le corps des martyrs, et cela jusqu'à ce que ceux-ci cessèrent tout mouvement. »

« Et savez-vous qui fut requis pour cette œuvre exécrable des bourreaux prussiens ? Des habitants du village en question, lesquels on avait traînés sur les lieux, au nombre de vingt-cinq, en les forçant à l'obéissance par la menace de subir immédiatement eux-mêmes le sort de leurs deux compatriotes. La place forte est la ville de Soissons et le village où ce crime épouvantable a eu lieu se nomme Pommières.

« Rien ne saurait effacer l'ignominie d'un tel acte de barbarie.

« M. Armand Couvreur, de Bordeaux, qui passait jeudi à Tours, a pu venir de Paris en cinq jours, après avoir traversé les lignes prussiennes, sans aucun obstacle, portant sur son dos une espèce de gaines dans laquelle étaient placés dix-neuf vieux parapluies restaurés, qu'il avait achetés à Paris. Il est passé à Saint-Cloud, Sèvres, Versailles, Rambouillet, Maintenon. De là il a passé à Chartres, Bonneval, Châteaudun et Vendôme, d'où le chemin de fer l'a amené à Tours.

« M. Couvreur dit que les Prussiens ne sont nombreux nulle part, pas même à Versailles, qui est l'un de leurs grands quartiers généraux. Partout, dit-il encore, les quelques habitants qui sont restés dans les petites villes, bourgs et villages, sont comme abrutis par la terreur qui les travaille, depuis deux mois, que les Prussiens sont chez eux à voler, piller et incendier. Il sont à peu près dépourvus de tout et vivent en quelque sorte à la grâce de Dieu, ne voulant ou ne pouvant rien vendre à personne dans la crainte d'être dénoncés, soit aux Prussiens, soit aux francs-tireurs, dont les paysans ont une peur atroce. Bref, si M. Couvreur n'avait pas pris la précaution de cacher 2 livres de chocolat dans sa gaine à parapluies, il serait mort de faim avant d'arriver à Vendôme.

« Dans les plaines de la Beauce, les semences d'automne n'ont point été faites ; les fermes n'ont ni chevaux, ni vaches, ni moutons, tout a été volé ; la plupart sont abandonnées, et sur un espace de quarante lieues, de Paris à Vendôme, un silence de mort règne partout.

« Un fait qui paraît certain, c'est que les Prussiens ont évacué Châteaudun et ses environs. En effet, jeudi, l'entrepreneur des tabacs de Châteaudun a écrit au directeur des tabacs de Tours, pour le prier de lui envoyer une quantité considérable de cigares, de tabac à fumer, à priser et en carottes, attendu, dit-il dans sa lettre, que les Prussiens étant partis, les débitants rouvrant leurs bureaux, ils ont fortement besoin d'être approvisionnés.

« L'envoi demandé a été aussitôt expédié.

« La lettre suivante prouve combien est pénible le sort de nos prisonniers à Sedan. On y admirera également les sentiments de noble résignation et le patriotisme d'un malheureux qui raconte ainsi la mort de son fils :

« Votre lettre, mon cher Er..., m'est arrivée au moment où je me disposais à vous écrire pour vous donner, hélas ! une bien douloureuse nouvelle. Notre brave et cher Er... n'est plus. Le pauvre enfant, après avoir échappé presque miraculeusement aux balles, à la mitraille prussienne, a été fait

prisonnier à Sedan. Du 26 août au 5 octobre, nous étions restés sans nouvelles ; nous le croyions tué et notre sacrifice était fait déjà, quand, le 5 octobre, nous recevons de lui une lettre du 4 septembre... On ! cette chère écriture, quand nous l'avons vue quand nous avons pu lire, écrites de sa main, ces lignes si simples, si modestes, si touchantes, où il nous peignait le combat !

« Depuis, le pauvre enfant est resté dix-sept jours sous Sedan, dépouillé de tout, en plein air, sans pain, vivant de cheval et de betteraves recueillies en plein champ. Enfin, il arrivait à Stettin le 20 septembre sain et sauf quand même et le moral encore solide ; mais dans les premiers jours d'octobre, la maladie, la fièvre, le typhus, puis le découragement, la mort venait loin de la famille, loin du pays, loin de toute affection, pour le pauvre enfant perdu au fond de la Prusse.

« Un noble cœur, une de ces natures généreuses et dévouées, vint à son secours, un de nos cousins, Ch. C..., commandant d'état-major, prisonnier sur parole à Stettin, le découvrit. Il le retira de l'hôpital, le fit transporter dans son appartement, le coucha dans son propre lit, appela près de lui le docteur B..., le meilleur médecin de Stettin, plaça pour le soigner une bonne sœur de charité ; enfin lui-même s'installa à son chevet pour ne plus le quitter.

« Tant de soins, de sollicitude, de dévouement, de délicatesses de tous genres, semblaient d'abord recevoir leur récompense ; il y eut un mieux sensible ; mais le mal reprit le dessus, mal terrible, impitoyable. Après quelques jours, dans la nuit du 14 au 15, l'enfant s'éteignit doucement, sans efforts, après avoir reçu en pleine connaissance et avec un pieux recueillement les derniers sacrements... la main dans la main de celui qui fit tout pour l'arracher à la mort, et quand il venait de crier par deux fois : « Ma mère ! oh ma mère ! »

« Le brave enfant, le courageux soldat, est allé recevoir la récompense de son noble dévouement à la Patrie... Que la main qui nous frappe si cruellement soit bénie encore, car, moins malheureux que bien d'autres, nous savons comment il a plu à Dieu de rappeler à lui notre Er... ; nous savons comment il est mort, et nous avons, dans notre douleur, le droit d'être fiers de lui et de pouvoir croire à son état éternellement heureux.

« Cette pensée nous soutient, nous donne le courage de la résignation complète et de l'entière acceptation du sacrifice... Dieu le voulait, ce cher et noble enfant, que sa volonté soit faite !... Mais nos épreuves sont-elles finies ?... Mon fils aimé et son cousin... sont, eux, francs-tireurs. Ils viennent de faire la campagne des Vosges, décidés, braves à l'excès, nous dit un rapport officiel, donnant à tous l'exemple, les premiers au feu et dans les rudes marches de jour et de nuit. Maintenant, ils disputent aux Prussiens les environs de Dijon et sont engagés tous les jours... »

### LES PRUSSIENS SOUS PARIS.

« Les détails suivants, que nous trouvons dans la *Gazette de Cologne*, montrent que la paix serait aussi nécessaire à la Prusse qu'à la France elle-même.

« Le service des troupes allemandes est en général plus dur devant Paris que devant Metz. Avec 260,000 hommes devant Metz, il y a une ligne de blocus de 22 lieues à surveiller, tandis que devant Metz on avait 180,000 hommes pour 9 lieues seulement de périmètre. En outre, la cavalerie devant Metz était presque inactive, tandis que devant Paris elle est astreinte à un très-pénible service de patrouilles de reconnaissance, de communication et d'expédition ; aussi tous les chevaux de l'artillerie, de la cavalerie et du train de l'armée de Metz ont-ils un bien autre apparence de vigueur de bon entretien que ceux des corps-prince de Saxe et du prince royal Prusse.

« Les petits combats et les escarmouches sont aussi beaucoup plus fréquents sous les murs de Paris ; là une bonne partie des troupes allemandes vit sous une canonnade incessante des forts, ce qui n'est pas fort dangereux pour elles, mais finit réellement par ébranler les nerfs sous l'action de ce bruit non interrompu. A Metz, il y avait de temps à autre de grandes sorties, qui étaient au fond beaucoup plus sanglantes que toutes les tentatives mal réglées et irrégulières du même genre opérées sous les murs de Paris, mais en revanche on restait souvent des jours, des semaines même, sans entendre un seul coup de canon.

« La vie de la plupart des corps de troupes employés au blocus de Metz a dû être, selon moi, dans son ensemble beaucoup plus uniforme et ennuyeuse que celle des troupes employées au blocus de Paris, où les épisodes variés abondent et où la scène change à chaque instant.

« Les retranchements, abatis, fossés de tirailleurs, etc., derrière lesquels étaient campées les troupes de siège de Metz, sont beaucoup plus forts que le peu d'ouvrages défensifs de ce genre exécutés par les troupes de siège de Paris.

« Lorsqu'on examine la quantité de ces divers travaux qui ont été semés sur tout leur front par les premières de manière à en faire une véritable ligne de circonvallation, on comprend beaucoup mieux qu'il y a une percée du maréchal Bazaine, eût-il même voulu sacrifier à cette folle entreprise des milliers de ses meilleurs soldats, appartient au domaine des choses impossibles.

« C'est là ce qui a forcé en fait la capitulation, en mettant la garnison au pied du mur par la faim, que le maréchal ne pouvait combattre, quel que fût l'effet militaire dont il a fait preuve.

« Le tribunal correctionnel de Bruxelles, présidé par M. Flémmeckx, s'est occupé hier de l'affaire de menaces de mort, par écrit, envers le prince impérial, imputées au nommé Albert-Apollinaire Laurent, né en France, âgé de 56 ans, détenu, sans domicile légal en Belgique, se disant employé de l'octroi de Lille.

« La chambre du conseil du tribunal de première instance de Bruxelles a comme nous l'avons annoncé, renvoyé le prévenu devant la juridiction correctionnelle de cette ville, sous l'inculpation d'avoir, à Bruxelles, dans le courant du mois d'octobre 1870, par écrit avec ordre ou sous conditions, menacé de commettre contre la personne du prince impérial de France, un attentat punissable de la peine de mort, des travaux forcés, etc.

« Laurent avait adressé de Bruxelles deux lettres comminatoires écrites au crayon à Sa Majesté Napoléon III, prisonnier de guerre, interné à Wilhelmshöhe, et dans lesquelles il faisait savoir à l'empereur des Français que trois de ses amis et lui Laurent avaient formé le projet ou le plan d'enlever le prince impérial de l'endroit où il se trouve en Angleterre, pour le conduire à Paris, que ses amis se trouvaient à Londres à cet effet, et avaient des intelligences dans la place ; que toutefois, pour le cas où l'enlèvement de l'enfant impérial ne pourrait avoir lieu, un coup de poignard ferait l'affaire à moins que Sa Majesté ne consentit à envoyer une somme de cent mille francs à M. A. Laurent, poste restante, à Bruxelles ; qu'aussitôt après la réception de la somme indiquée, il enverrait une dépêche à Londres pour en informer ses associés et lui faire renoncer à l'attentat.

« Ces lettres n'eurent pas le succès qu'en attendait le signataire. Elles furent transmises à la justice belge et ont amené leur auteur devant le tribunal correctionnel. Là, il les désavoua presque, disant qu'il n'a pu les écrire que dans un moment de fièvre, d'égarement. C'est une excuse qui n'a pas été acceptée par le tribunal, et Laurent a été condamné à six mois d'emprisonnement, à cent francs d'amende et aux frais du procès.

« C'est le minimum de la peine qui a été appliquée à Laurent qui n'avait pas été antérieurement frappé de condamnation judiciaire. Cependant, il a dit au procès qu'il se trouvait sous le coup d'une demande d'extradition du chef de détournement d'une somme de 2,500 fr., comais à Lille, dans des circonstances spécifiées.

(Impartial)

### Chronique locale & départementale

« Nous apprenons que l'administration municipale a pris l'initiative d'une souscription pour l'acquisition de deux mitrailleuses qui seront données à notre bataillon de garde nationale mobilisée. La liste de souscription sera portée à domicile.

« Par décret, en date du 8 novembre 1870, est nommé à un emploi de lieutenant-colonel, pour commander un régiment de marche (le 52<sup>e</sup> régiment d'infanterie), M. Théodore Prouvost, chef de bataillon au 36<sup>e</sup> régiment de ligne, frère d'un de nos concitoyens. Nous sommes heureux de constater cet avancement accordé à ce brave militaire, qui a été blessé et fait prisonnier, le 6 août, à Freschwiller et souffrant encore de sa blessure, a eu l'énergie de s'évader aux risques de la vie, pour se rendre à Tours et remettre son épée à la disposition du gouvernement de la défense nationale.

« Hier, dimanche, les jeunes gens faisant partie de la garde nationale mobilisable, ont été passés en revue.

« Nous avons constaté que ce corps se compose d'environ 1500 hommes déjà bien exercés.

« Si comme on le dit, les chasses-pots ne manquent pas, pourquoi a-t-on distribué à ces hommes de vieux fusils à piston ?

« Une lettre de Luxembourg nous apprend que plusieurs officiers français évadés de Metz ont traversé le Luxembourg se rendant en France ; quelques-uns même auraient obtenu des passe-ports.

« C'est le moment plus que jamais d'avoir l'œil sur les individus suspects.

« On lit dans l'Impartial.

« Nous recevons de Marseille et par un témoin oculaire des nouvelles à propos desquelles tout commentaire est inutile.

« Dans les commencements de l'insurrection rouge dans cette ville on a apprécié la mort de M. Gaillardon, ancien commissaire central à Lille, et qui jouissait ici de l'estime générale. Les journaux disaient que M. Gaillardon était suicidé dans la prison où l'insurrection l'avait mis.

« C'était un mensonge. Voici ce qui s'est passé. Le préfet ayant M. Gaillardon à sa gauche et à sa droite un des employés supérieurs de la police essayait de parler à la foule ameutée. Mais les cris l'empêchèrent et pendant longtemps ce fut une scène indescriptible.

« Enfin après un tumulte inouï les insurgés se décidèrent à agir et l'un d'eux asséna sur la tête de M. Gaillardon un